

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 01208  
Numéro SIREN : 420 325 938  
Nom ou dénomination : E.C.A.C.

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2021 sous le numéro de dépôt 3922

## E. C. A. C.

Société par actions simplifiée au capital de 492 925 euros

**Siège social** : 5 rue Maria Telkès  
PA de Ragon – 44119 TREILLIERES  
420 325 938 RCS NANTES

3922  
981208

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 29 JANVIER 2021

#### REMPLACEMENT DU PRESIDENT

La collectivité des associés, constatant la démission du Président Monsieur Christophe CHAGNEAU décide à l'unanimité de nommer pour une durée illimités Monsieur Samuel BRICAUD en remplacement.

Monsieur Christophe CHAGNEAU continuera à bénéficier de son contrat de travail qui avait été suspendu lors de sa nomination de Président ; sa rémunération demeurant inchangée.



Monsieur Samuel BRICAUD déclare démissionner de son mandat de Directeur Général et accepter le mandat de Président qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Président.

#### REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

Les associés, statuant aux conditions prévues par les dispositions statutaires décident à l'unanimité, à l'issue de la signature du prêt à consommation d'une action, de nommer en remplacement de Monsieur Samuel BRICAUD démissionnaire, pour une durée illimitée, en qualité de Directeur Général de la société :

Monsieur Christophe CHAGNEAU  
Demeurant 4 rue Henri Jullin  
44300 NANTES

Ses pouvoirs seront limités à la mise en œuvre du contrôle et la supervision des missions techniques d'expertise-comptable et des mandats de commissariat aux comptes, y compris la signature sociale et technique des lettres de mission, comptes-rendus et rapports. En outre, ses pouvoirs pourront être élargis à tout moment sur demande expresse du Président par une décision collective des associés. Le mandat prendra automatiquement fin en cas de résiliation du prêt à consommation sus-visé,

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »	« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »
<i>"Bon pour acceptation des fonctions de Président"</i> 	<i>"Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général"</i> 
Monsieur Samuel BRICAUD	Monsieur Christophe CHAGNEAU